



**Pratique de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
par les managers de PME au Cameroun**

Par

Sotamenou Joël¹ & Ndonou Tchoundop Michèle Estelle

Université de Yaoundé II

Yaoundé, Cameroun

Rapport de Recherche du FR-CIEA N0. 38/12

Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires
(FR-CIEA)

www.trustafrica.org/icbe

Dakar, Décembre 2012

¹ Contact: sotamenou@yahoo.fr

Résumé

L'entreprise a pour principal rôle, la création des richesses. Mais dans le contexte mondial actuel, peut-on créer des richesses sans se soucier du développement durable ? Bien que remplissant les fonctions sociales et économiques, les aspects environnementaux sont très souvent négligés par les entreprises. Il nous semble donc nécessaire de nous pencher sur les conditions de protection de l'environnement favorable à la croissance et donc au développement. Face aux problèmes environnementaux que rencontre le Cameroun, ce projet de recherche se propose donc d'évaluer la pratique de la responsabilité sociétale des entreprises par les managers au Cameroun. Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser le comportement écologique des managers des petites et moyennes entreprises au Cameroun, d'identifier les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME et d'identifier les déterminants de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental.

Mots-clés : RSE, PME, Entreprise, Manager, Adoption

Remerciements

Ce rapport de recherche a bénéficié d'un appui financier du **Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires (CIEA)**, une initiative conjointe TrustAfrica – CRDI. C'est un document de travail diffusé pour discussions et commentaires. Le CIEA, TrustAfrica et le CRDI, n'entendent donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans le présent rapport ; celles-ci doivent être considérées comme étant propres à leurs auteurs.

Table des matières

Résumé:.....	i
Remerciements	ii
Table des matières	iii
1. Introduction	5
2. Objectifs de l'étude	8
3. Hypothèses de recherche	8
4. Le cadre théorique de la recherche.....	9
4.1. La notion de Responsabilité Sociale des Entreprises	9
4.2. Les définitions de la PME	10
4.3. La mise en œuvre de la RSE en entreprise.....	11
5. Méthodologie	13
5.1. Les données exploitées.....	13
5.2. Le modèle théorique d'adoption des mesures de RSE en entreprise : le Logit binomial	13
5.3. Le modèle théorique de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE : le Probit ordonné.....	15
6. Les résultats.....	17
6.1. Le comportement écologique des managers des PME au Cameroun	17
6.1.1. Le secteur d'étude : le secteur industriel camerounais.....	17
6.1.2. Le profil des managers de PME au Cameroun.....	20
6.2. Les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME au Cameroun.....	23
6.2.1. Statistiques de la variable dépendante « CAP ».....	23
6.2.2. Analyse de la significativité des variables explicatives	23
6.3. Les déterminants de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental.....	27

6.3.1. Statistiques de la variable dépendante « ENVIRO ».....	27
6.3.2. Analyse de la significativité des variables explicatives	27
7. Conclusion.....	29
Bibliographie.....	32
Annexes :.....	34

1. Introduction

Ces dernières années, le débat autour de la place de l'entreprise dans la société suscite beaucoup d'intérêts. En effet, selon *Björn Stigson*, Président du *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)*, le nouveau rôle de l'entreprise est de « sauver le monde ». L'entreprise étant couramment définie comme un ensemble de facteurs combinés, dont l'activité aboutit à la fabrication des biens et à la prestation des services vendus sur un marché. Dans la théorie économique contemporaine de l'entreprise, peu de place est accordée aux préoccupations sociales ou environnementales. Mais selon *Merlin-Brogniart & Depret* (2010), au regard de l'histoire de la révolution industrielle récente, les questions environnementales s'intègrent de plus en plus dans la vie quotidienne des entreprises. En effet, le comportement des entreprises aujourd'hui démontre que, loin d'être considéré comme des éléments externes à l'entreprise, le bien-être (dont la protection de l'environnement) de la société dans son ensemble est de plus en plus considéré comme un élément essentiel de leur stratégie de production, et de réalisation de profit. Selon *Laperche* (2008), l'intégration des externalités sociales et environnementales apparaît, dans ce contexte, comme une obligation issue de la place considérable qu'occupe l'entreprise dans la société d'aujourd'hui, mais aussi, comme un avantage dans la mesure où, elle peut facilement s'intégrer dans une stratégie de réalisation de profits.

Si aujourd'hui l'ensemble de la communauté internationale semble avoir pris conscience des conséquences négatives que peuvent induire les activités industrielles, les approches d'analyse et résolution de cette question sont encore loin de faire l'unanimité. Deux courants de pensées émergent et se contredisent sur de nombreux points. D'un côté, nous avons la vérité économique pour laquelle la fixation des règles de protection de l'environnement est perçue comme une contrainte et peut freiner le développement (*Attarça & Jacquot*, 2005). D'un autre côté, nous avons la vérité biologique pour laquelle si une politique de l'environnement est incontestablement nécessaire, elle l'est non pas parce que telle ou telle ressource environnementale serait en danger, mais parce que les hommes d'aujourd'hui ou de demain sont ou seront pénalisés par sa disparition. Ainsi, la disparition ou la dégradation des biens d'environnement entraîne des coûts sociaux, c'est-à-dire, des pertes directes ou indirectes subies par tout ou une partie de la société du fait de l'activité économique. Cependant ces courants, conduisant à harmoniser les objectifs traditionnels de l'entreprise et la protection de

l'environnement, ont enregistré une nouvelle dynamique au cours des dernières années avec la montée en force du concept de « *Responsabilité Sociale ou Sociétale des Entreprises (RSE)*² » (Abdelmalki & Mundler, 2010). Moraliser le capitalisme en vue de construire un monde meilleur, telle est l'idée qui préside à l'avènement du concept de RSE (Weber, 2002).

De nombreux travaux se sont intéressés à la mise en œuvre de la RSE dans les PME des économies développées [Roy *et al* (2008), Berger-Douce (2006), Quairel et Auberger (2005)], mais à ce jour, très peu d'études ont été réalisées sur la mise en œuvre de la RSE dans les pays en développement.

Selon Spence *et al* (2008), la pratique de la RSE reste déterminante au Cameroun où l'on sait que des aspects environnementaux importants, sont très souvent négligés par les entreprises industrielles. Malgré les impacts positifs du secteur industriel au plan économique et social, on devrait s'interroger sur sa contribution à la protection de l'environnement, ou à contrario, sur le niveau de sa participation à sa dégradation. En effet, les rejets multiformes des industries participent de façon indéniable à la dégradation des différents milieux, dont dépendent par ailleurs ces mêmes industries pour leurs matières premières.

Selon la stratégie nationale de gestion des déchets, les déchets industriels se composent de déchets solides, liquides et gazeux. Les déchets solides industriels peuvent être classés en déchets industriels banals (DIB), en déchets industriels spéciaux (DIS) et en déchets industriels inertes. En 2007 au Cameroun, l'on estimait à 305000 tonnes/an, la production nationale des DIB, dont 228000 tonnes mis en décharge et 73000 tonnes recyclés ou réutilisés. La production de DIS, quant à elle, est estimée à 18400 tonnes/an, et elle est principalement le fait des raffineries de pétrole et des industries de distribution de produits pétroliers avec 30% du gisement. L'incinération est la méthode la plus utilisée pour le traitement des DIS (5200 tonnes/an sont incinérées dans des unités plus ou moins performantes). Aussi, 1300 tonnes sont mises en décharge en même temps que les ordures ménagères contrairement aux dispositions de la loi n° 96/12 du 15 août 1996 portant sur la gestion de l'environnement. En effet, son article 47, alinéa 3 stipule que les DIS qui, en raison

² Dans la littérature, on rencontre plus le terme *Responsabilité Sociale des Entreprises* qui vient de la transcription en français du terme anglo-saxon « *Corporate Social Responsibility* ». Nous employons le terme *sociétal* car ce terme englobe l'aspect social et l'aspect environnemental.

de leurs propriétés, sont dangereux, ne peuvent pas être déposés dans des installations de stockage recevant d'autres catégories de déchets.

En ce qui concerne les déchets industriels liquides, une étude de Ngnikam & Tanawa (2006) évalue leur production annuelle, à environ 84290 m³. La stratégie nationale de gestion quant à elle estimait que le gisement national de déchets de peinture représentait au moins trois fois ce volume en 2007. Aussi, la production nationale d'huiles usagées est estimée à 70000 tonnes/an. Une partie de ces déchets liquides est éliminée par les entreprises agréées et l'autre partie est soit incinérée, soit rejetée dans la nature, ce qui contribue fortement à la prolifération de gaz toxiques dans la nature.

Le secteur manufacturier et le secteur de la construction participent à 11% dans l'émission des déchets industriels gazeux issues de la combustion des combustibles liquides que sont, le pétrole, l'essence, le gasoil, le fuel, etc.

Un inventaire des dioxines et furanes³ mené en 2006 par le ministère en charge des questions environnementales révèle que 1 892,7 grammes TEQ⁴ de PCDD⁵/PCDF⁶ sont libérés chaque année directement dans tous les compartiments de la nature (eau, air et sol). Il est vrai que l'article 9 alinéa (3) de la loi cadre n° 96/12 du 5 août 1996, portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement, prévoit un principe pollueur-payeur dans la double optique de faire supporter aux producteurs de déchets le financement de la gestion des déchets, en fonction des quantités et de la nature de leurs déchets (notamment les coûts écologiques externes), et aussi de inciter les producteurs à davantage de prévention. Mais, vu les statistiques ci-dessus évoquées, sa mise en œuvre reste problématique au sein des entreprises productrices de déchets dangereux.

³ C'est un composé chimique, plus précisément un hétérocycle aromatisé de formule chimique C₄H₄O, qui est présent dans le goudron de sapin.

⁴ Toxiques Équivalents

⁵ Polychloridibenzodioxine

⁶ Polychloridibenzofurane

Il nous semble donc nécessaire d'évaluer la pratique de la RSE de type environnemental (le volet environnemental de la RSE) dans les entreprises industrielles installées au Cameroun; cette pratique étant un gage pour la protection de l'environnement, la croissance et donc le développement.

Ce rapport est organisé comme suit. Dans la deuxième section, nous présentons les objectifs de l'étude et dans la troisième, les hypothèses de recherche. La quatrième section présente le cadre théorique de la recherche. La méthodologie est présentée à la cinquième section, les résultats à la sixième section, tandis que la septième section quant à elle, conclut.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer la pratique de la RSE de type environnemental par les managers de PME au Cameroun.

Plus spécifiquement il s'agit de :

O1 : Analyser le comportement écologique des managers de PME au Cameroun

O2 : Identifier les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME

O3 : Identifier les déterminants de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental

3. Hypothèses de recherche

Evaluer la pratique de la RSE de type environnemental par les managers de PME au Cameroun passe par trois hypothèses :

H1 : Très peu de managers de PME au Cameroun ont un comportement écologique

H2 : L'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME dépend des variables socio-économiques, organisationnelles et techniques propres à l'entreprise;

H3 : L'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental dépend des variables telles que la recherche et le développement et la nationalité du manager.

4. Le cadre théorique de la recherche

Cette section va permettre tout d'abord de cerner le concept de RSE, ensuite nous allons définir la PME, et enfin présenter les facteurs d'adoption des mesures de RSE en entreprise.

4.1. La notion de Responsabilité Sociale des Entreprises

La notion de RSE est fondée sur l'idée que les entreprises doivent assumer des responsabilités qui vont au-delà de leur sphère d'activités directes. En effet, certaines activités des entreprises sont source de pollution. Les auteurs comme Bowen (1953) et Carroll (1979) sont les premiers à se pencher sur la thématique RSE. Mais de nos jours, malgré l'intérêt croissant pour la RSE, il n'existe toujours pas de définition stricte de la RSE. En fait, que ce soit au niveau de la théorie ou au niveau des institutions, il existe plusieurs définitions de la RSE dont les contours, selon Gond & Maullenbach-Servayre (2003), évoluent au fil du temps.

Le livre vert de la Commission Européenne définit la RSE comme, « *l'intégration volontaire des préoccupations sociales, environnementales et économiques de l'ensemble de la société dans la gestion et la stratégie de l'entreprise, à leurs activités commerciales et à leurs relations avec les parties prenantes* ». Saulquin et Schier (2005) apportent à cette définition la notion de co-construction sociale de la performance, la RSE étant pour eux, « *un processus de redéfinition de la vocation et de la finalité de l'entreprise, plus en accord avec les nouvelles contraintes environnementales et les nouvelles attentes de ses parties prenantes : la performance est alors le fruit d'une co-construction sociale entre l'entreprise et ses parties prenantes* ». Ainsi, aux éléments financiers traditionnels vont s'ajouter des facteurs sociaux et environnementaux dans l'évaluation globale des sociétés, dans le but de lier les résultats économiques de l'entreprise à des objectifs désirables de nature sociale et environnementale.

Selon Capron et Quairel-Lanoizelée (2007), la RSE désigne un ensemble de pratiques nouvelles visant la qualité environnementale, la prospérité économique et la justice sociale. C'est également l'ensemble des comportements des entreprises qui visent à régler des questions sociales (affectant les parties prenantes de l'entreprise), sociétales (plus de justice dans les rapports sociaux et internationaux) et environnementales (le développement durable). En RSE, le terme de responsabilité est à comprendre dans le sens de responsabilité subjective qui est un jugement moral, plutôt qu'une obligation. C'est le sentiment d'obligation qu'a un manager, d'agir d'une certaine façon. On tient compte ici de l'intentionnalité exprimée par le manager d'avoir un comportement social. Être responsable, c'est assumer les conséquences de

ses actes et accepter d'en rendre compte. Le terme de responsabilité a pris un sens plus philosophique et, est devenu synonyme d'engagement. Agir de manière responsable signifie alors réfléchir aux conséquences des actions sur soi-même et autrui (Delphine, 2008). Pour Jenkins (2009), la RSE concerne les activités qui contribuent au développement durable, c'est-à-dire à l'intégration des aspects économiques, sociaux et environnementaux aux modèles de gestion pour assurer la pérennité de l'entreprise. Même si son développement n'est pas nouveau, la RSE n'a jamais été aussi populaire. Le phénomène a pris de l'importance au fil des années et occupe aujourd'hui sa place au cœur de la stratégie d'entreprise.

4.2. Les définitions de la PME

En 2003, la Commission européenne considérait comme micro, petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises qui occupent moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros (moins de 33 milliards de FCFA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros (moins de 29 milliards de FCFA). Mais en France, une PME est généralement considérée comme une entreprise de moins de 500 employés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 40 millions d'euros (moins de 27 milliards de FCFA). Au Royaume uni, une PME est considérée comme une entreprise de moins de 250 employés dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 22,8 millions de livre sterling (moins de 19 milliards de FCFA).

Au Cameroun par contre, une PME est une entreprise de moins de 100 personnes dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas un milliard de FCFA. En fait, une PME est un ensemble constitué de très petites entreprises (TPE), de petites entreprises (PE) et de moyennes entreprises (ME). Au Cameroun, une TPE est une entreprise qui a moins de cinq personnes et un chiffre d'affaires annuel hors taxes qui n'excède pas 15 millions de Francs CFA. Une PE par contre, est une entreprise dont l'effectif varie de six à 20 personnes avec un chiffre d'affaires annuel hors taxes compris entre 15 et 100 millions de Francs CFA. Enfin une ME au Cameroun est une entreprise dont l'effectif est compris entre 21 à 100 personnes avec un chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à 100 millions, et n'excédant pas un milliard de Francs CFA⁷.

⁷ Source : Loi N°2010/001 du 13 avril 2010, article 2 alinéa 1 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun

Bien que certains auteurs comme Julien (1994), Torres (1999) ou encore Levratto (2004), refusent l'idée selon laquelle les grandes entreprises et les PME seraient distinctes seulement en raison d'un critère de taille, nous retenons que les PME sont des entreprises dont la taille, définie à partir du nombre d'employés, du bilan ou du chiffre d'affaires, ne dépasse pas certaines limites.

4.3. La mise en œuvre de la RSE en entreprise

Selon Poussing (2008), être une entreprise de grande taille et/ou être une filiale d'une firme multinationale peut avoir un effet positif sur le fait d'adopter une démarche RSE. En effet, Raffournier (1997) et Decock Good (2001) montrent que le niveau d'internationalisation d'une entreprise contribue à sa visibilité politique et sociétale au même titre que sa taille. Cabagnols et Le bas (2006) montrent effectivement que les entreprises de petite taille s'engagent moins intensément dans des actions environnementales, que les grandes. Fraisse et Guerfel-Henda (2005), quant à eux, considèrent que la RSE de type environnemental est celle qui fait l'objet de plus d'efforts dans les entreprises, surtout si celles-ci ont des activités réputées polluantes. Pour Moon (2001) et Hemingway et Maclagan (2004), l'appropriation et la mise en œuvre de la RSE peuvent être guidées par les valeurs défendues par les managers. Mais pour Smith (2003), l'adoption de la RSE est non seulement le résultat de la combinaison des valeurs défendues par le manager, mais également de sa quête du profit. L'adoption d'une démarche RSE permet également à l'entreprise de transmettre une image positive aux parties prenantes (Orlitzky et al., 2003). En effet, selon Poussing (2008), si elle n'adopte pas un comportement responsable, elle s'expose à une crise sociale et/ou environnementale, qui va affecter négativement sa performance financière. A l'inverse, si l'entreprise a un comportement responsable, les investisseurs savent que la valeur de l'entreprise est garantie. Pour cette raison, les entreprises où le capital est réparti entre actionnaires devraient adopter la RSE. Donc, être une société anonyme a un effet incitatif sur l'adoption de la RSE. Autre variable, l'âge des entreprises semble aussi exercer un effet sur l'intensité de l'engagement des entreprises dans la RSE de type environnemental (Cabagnols et Le bas, 2006).

Selon le rapport de l'ONUDI (2001) les démarches de RSE de type environnemental peuvent prendre des formes très diverses tant au niveau interne qu'externe à l'entreprise. Ces démarches peuvent se résumer aux points suivants :

Rationalisation de la consommation d'énergie : l'objectif pour une PME, c'est de trouver des solutions, des mesures qui lui permettent de diminuer sa consommation d'énergie, sans pour autant nuire à son activité de production.

Privilégier la consommation d'énergies renouvelables : si l'activité productive de l'entreprise le permet, la diversification des sources d'énergie peut s'avérer très efficace pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et pour réduire sa facture énergétique.

Adopter une stratégie de gestion des déchets : une bonne gestion des déchets n'est pas uniquement bénéfique pour la protection de l'environnement, elle permet également de réaliser des économies sur les coûts de stockage et d'élimination de ceux-ci. Il est donc recommandé de tenir à jour une comptabilité des quantités produites (par mois ou par an) ainsi que de leurs coûts d'élimination. Au Cameroun, il existe des mesures de prévention pour mieux gérer les déchets. La demande d'autorisation de création d'un établissement classé doit comporter un Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) qui prend en compte les aspects relatifs à la gestion de l'environnement en général et, aux déchets en particulier.

Intégrer des critères environnementaux à l'ensemble du cycle de vie du produit : l'éco-conception⁸ : ce processus permet une maîtrise des risques et des coûts de production, et constitue ainsi un potentiel d'économies très important pour l'entreprise. Il implique de repenser et de redéfinir toutes les étapes de la production, en utilisant le moins de ressources naturelles possible et, en évitant le gaspillage tout comme la pollution tout au long de la filière. Les Etats, à travers les stratégies nationales mises en œuvre, préconisent, pour un comportement industriel durable, l'adoption des technologies propres dans le but de devenir plus économe en ressources naturelles, de produire moins de déchets en termes de quantités et en termes de dangerosité et de créer des produits qui sont facilement réutilisables ou valorisables.

La Norme ISO 14001 : De plus en plus d'entreprises ont le souci d'améliorer le contrôle des impacts environnementaux de leurs activités afin de gagner (ou de regagner) la confiance des pouvoirs publics et des consommateurs. Divers systèmes de gestion environnementale se sont

⁸ L'Eco-conception vise à intégrer l'objectif de protection de l'environnement à l'ensemble du cycle de vie du produit, de la conception à l'élimination finale. Ce concept peut également être appliqué aux services.

donc développées dans le but d'atteindre cet objectif, en particulier le système 14001. Les principes de cette norme visent à intégrer les préoccupations environnementales dans la politique et les opérations des entreprises. Le statut ISO 14001 atteste que l'entreprise possède un système de management environnemental de qualité. Plus précisément les entreprises qui détiennent la norme ISO 14001 minimisent les effets pervers de leurs activités sur l'environnement et poursuivent une amélioration constante de leur performance environnementale. Le Cameroun fait partie des pays qui participent pleinement à l'élaboration de ces normes. Dans ce domaine où la moyenne se situe à 7%, le taux le plus élevé des entreprises qui ont un produit certifié ISO 14000 est attribué au secteur de l'extraction avec 16%, suivi des industries alimentaires avec 14%.

5. Méthodologie

5.1. Les données exploitées

Les données utilisées dans cette étude sont issues de la base d'enquête du recensement général des entreprises (RGE), effectué par l'Institut national de la statistique du Cameroun en 2008. Après épuration de la base de données, au total 277 PME qui ont bien voulu répondre aux questions liées au volet « *Protection de l'environnement et prévention des catastrophes* » du questionnaire INS/RGE (2009), ont été choisies. Précisons que dans cette étude, nous avons considéré comme PME, toutes les entreprises du secteur industriel⁹ de la base de données INS/RGE (2009) qui ont un effectif inférieur à 100 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas un milliard de FCFA.

5.2. Le modèle théorique d'adoption des mesures de RSE en entreprise : le Logit binomial

La deuxième hypothèse de cette étude est testée à partir de la variable dépendante binaire « CAP » qui a été construite à partir de la question M1Q21 du questionnaire INS/RGE (2009) :

⁹ Il s'agit des sous-secteurs : Industrie alimentaire, électricité, eau et gaz, BTP et autres industries manufacturières (industries de boisson et tabac, de textiles et caoutchouc plastique, de bois et imprimerie, de biens intermédiaires et construction, des industries chimiques et de pétrole et enfin des industries métalliques et mécaniques).

MIQ21 : Quel était le montant des dépenses consacrées à la protection de l'environnement en 2008 (en milliers de F CFA)?

En effet, si le montant des dépenses consacrées à la protection de l'environnement au sein de la PME est non nul, alors « CAP » prend la valeur 1 et si l'entreprise n'a pas investi dans la protection de l'environnement alors, « CAP » prend la valeur 0.

Compte tenu du caractère dichotomique des modalités de la variable dépendante « CAP » de notre modèle, les méthodes statistiques traditionnelles doivent être remplacées par des méthodes spécifiques, telles que les modèles dichotomiques simples (modèles Logit et Probit). Ces modèles ont été mis en œuvre dès les années 1920 (Thurstone, 1927), puis appliqués plus récemment sur des données économiques dans les travaux de McFadden (1981). Les modèles Probit et Logit donnent généralement des résultats relativement similaires (Davidson & MacKinnon, 1984).

A la suite des travaux de Poussing et Le Bas (2010), on observe pour chaque entreprise, la survenance d'un événement y_i où :

$y_i = 1$ si le manager de l'entreprise i investit dans la protection de l'environnement

$y_i = 0$ si le manager de l'entreprise i n'investit pas dans la protection de l'environnement

Considérons le modèle suivant : $P_i = \text{Prob}(y_i = 1 | x_i) = F(x_i\beta)$

où la fonction $F(\cdot)$ désigne une fonction de répartition, x_i désigne les variables explicatives et β le vecteur des paramètres à estimer.

Si y_i^* est une variable latente (inobservable) qui est fonction des variables explicatives (x_i), du vecteur des paramètres à estimer (noté β) et du terme d'erreur (noté ε_i), la règle de décision probabiliste s'écrit alors :

$$\text{Prob}(y_i) = 1 = \text{Prob}(y_i^* > 0) = 1 - F(-\beta x_i) = F(\beta x_i)$$

$$\text{Prob}(y_i) = 0 = \text{Prob}(y_i^* \leq 0) = F(-\beta x_i) = 1 - F(\beta x_i)$$

Où β est le vecteur des coefficients estimés et $F(\cdot)$ est la fonction de répartition.

En effet la fonction de répartition $F(\cdot)$ peut être de deux types : soit une loi logistique (modèle Logit), soit une loi normale centrée réduite (modèle Probit). Ces deux fonctions de répartition

sont en fait extrêmement proches. Nous choisissons pour cette étude le cadre d'un modèle Logit. Il s'agit de décrire la liaison entre une variable qualitative « CAP » (variable à expliquer) à k modalités et un ensemble de 11 variables X_1, X_2, \dots, X_{11} (variables explicatives) qui sont liées aux managers des PME ou propres à l'entreprise. L'estimation des paramètres du modèle sera réalisée par la méthode du maximum de vraisemblance à partir du logiciel STATA. Les valeurs numériques des coefficients du Logit n'ayant pas d'interprétation directe en raison du problème de la normalisation de la variance résiduelle, nous allons nous intéresser aux signes des variables pertinentes et aux réactions proportionnelles de la variable expliquée, suite aux changements proportionnels du niveau des variables explicatives, c'est-à-dire aux élasticités. Un coefficient estimé positif indique donc qu'une augmentation de la valeur de la variable étudiée se traduit par une augmentation de la probabilité que le manager investisse dans la protection de l'environnement au sein de sa PME, et inversement dans le cas d'un coefficient négatif. La variable endogène dans notre cas étant une probabilité, le calcul des effets marginaux permettra de mesurer la sensibilité de la probabilité de l'évènement $y_i = 1$ par rapport à des variations dans les variables explicatives x_i . Et c'est précisément dans ce contexte, que l'utilisation d'un modèle Logit peut faciliter l'analyse de ces effets marginaux.

5.3. Le modèle théorique de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE : le Probit ordonné

En s'inspirant de l'article de Cabagnols et Le bas (2006), nous avons construit une variable endogène qui mesure l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental. Cette variable peut prendre plusieurs valeurs susceptibles d'être ordonnées. La variable endogène « ENVIRO » a été construite à partir des questions M1Q18, M1Q19 et M1Q20 du questionnaire INS/RGE (2009) :

M1Q18 : Votre établissement dispose-t-il d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICENV)? Oui=1 et Non=0

M1Q19 : Avez-vous réalisé au cours de l'année 2008 des études dans le but de protéger l'environnement des effets nuisibles de votre activité (EENV)? Oui=1 et Non=0

M1Q20 : Votre entreprise dispose-t-elle d'une structure chargée de l'environnement (SENV)? Oui=1 et Non=0

La variable « ENVIRO » mesure l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental. Elle peut prendre trois valeurs susceptibles d'être ordonnées (aucun, faible et élevé) :

ENVIRO = 0 si ICENV = EENV = SENV = 0 : il n'existe pas d'engagement concret à l'égard de la protection de l'environnement au sein de la PME (Aucun engagement);

ENVIRO = 1 si : ICENV = 1 et EENV = SENV = 0, ou EENV = 1 et ICENV = SENV = 0, ou SENV = 1 et EENV = SENV = 0 : il existe au moins une attitude favorable vis-à-vis de la RSE mais qui n'engage pas pleinement l'entreprise (engagement faible);

ENVIRO = 2 si : ICENV=EENV=SENV=1 : il existe un engagement total de l'entreprise dans les actions de RSE (engagement élevé).

L'intensité de l'engagement des PME dans la RSE est donc approximée par une variable qui prend plusieurs valeurs. Une telle manière d'exprimer la variable dépendante permet d'envisager une explication des niveaux d'engagement. Les modèles multinomiaux ordonnés, appelés aussi modèles polytomiques (*Logit* ordonné, *Probit* ordonné), permettent donc de modéliser, non pas la probabilité d'engagement, mais plutôt le niveau d'engagement. Les modèles ordonnés font appel à k modalités (avec $k > 2$). Ces modalités traduisent les différents niveaux d'engagement. Le choix d'un modèle ordonné se justifie par le fait que les valeurs de la variable expliquée Y_i peuvent être logiquement ordonnées (aucun engagement, faible engagement, engagement élevé). Nous supposons ici que l'intensité de l'engagement d'une PME dans la RSE est fonction du niveau d'engagement choisi. Les coefficients estimés indiquent l'effet des variables exogènes sur la probabilité de présenter une intensité de RSE supérieure. Un coefficient estimé positif indique, toutes choses égales par ailleurs, qu'une augmentation de la valeur de la variable étudiée rend plus probable l'évènement ($Y=2$) et moins vraisemblable l'évènement ($Y=0$) et inversement dans le cas d'un coefficient négatif. En revanche, pour la catégorie intermédiaire, le signe des paramètres estimés n'apporte pas une information qualitative quant à l'effet marginal. Nous avons choisi d'estimer un Probit ordonné dans la mesure, l'on estime généralement qu'il fournit systématiquement de meilleurs résultats qu'un Logit ordonné. La situation de référence est l'alternative $Y=0$ où la PME à un niveau d'engagement nul dans la RSE. De même, pour toutes les variables qualitatives utilisées dans notre modèle, la modalité 0 est partout considérée comme étant la

modalité de référence (Base outcome=0). L'estimation des paramètres se fera par la maximisation du log de vraisemblance.

6. Les résultats

Il s'agit de présenter successivement le comportement écologique des managers des PME au Cameroun, les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME et les déterminants de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental.

6.1. Le comportement écologique des managers des PME au Cameroun

Décrivons d'une part le secteur d'étude, et d'autre part, présentons le profil des managers des PME au Cameroun.

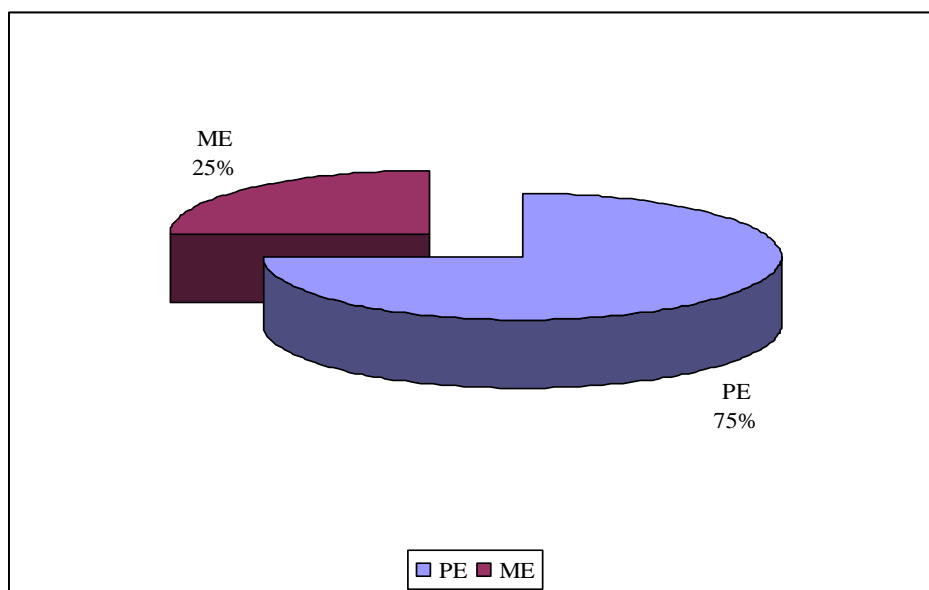
6.1.1. Le secteur d'étude : le secteur industriel camerounais

Pour créer les conditions d'un développement durable, il est indispensable de prendre en compte la sphère industrielle qui constitue une partie intégrante de la biosphère du 21^{ème} siècle. Le qualificatif « industriel » renvoie ici aux activités humaines ayant pour objet l'exploitation de matières premières, de sources d'énergie et leur transformation en biens de production et de consommation. Or, le système industriel actuel pose une double problématique : au niveau des intrants (ressources naturelles limitées) et au niveau des extrants (production importante de déchets).

Selon le rapport du recensement général des entreprises (INS/RGE, 2009), les entreprises du secteur industriel représentent 13,1% de l'effectif total des entreprises au Cameroun, soit 12154 unités principalement réparties dans le secteur manufacturier, à 64%. Ce secteur emploie environ 87889 personnes, soit 07 personnes en moyenne par entreprise. En 2008, ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3,5 milliards de francs CFA représentant 34,3% du produit intérieur brut (PIB) national. C'est donc dire l'importance indéniable que joue le secteur industriel au niveau national, notamment de par ses retombées économiques et sociales.

Comme nous l'avons souligné en 5.1., notre échantillon comprend 277 PME du secteur industriel. Il est constitué de 208 petites entreprises et de 69 moyennes entreprises (ME) au sens des définitions présentées en 4.2.

Figure 1 : Répartition des PME de l'échantillon selon leur taille



Les tableaux 1, 2, 3 et 4 présentent la répartition des PME de notre échantillon respectivement selon leur âge, leur localisation (siège social), leur forme juridique, leur secteur d'activité.

Tableau 1 : Répartition des PME selon leur âge

Age de création de la PME	1960	Période 1961 - 1986	Période 1987 – 2000	Période 2001 - 2008	Total
Nombre	24	38	86	129	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

Le tableau 1 montre qu'à l'indépendance du Cameroun en 1960 on dénombrait très peu de PME. Pendant la période de croissance soutenue (1961-1986) le nombre de PME a considérablement augmenté. Malgré la période de crise (1987-2000), le nombre de PME créée a plus que doublé. Mais entre 2001 et 2008 où le Cameroun a repris le chemin de la croissance du fait de l'exécution entre 1997 et 2000 de son premier programme économique et financier, appuyé par une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) du Fonds Monétaire International (FMI), qui s'est conclu par l'atteinte du point de décision de l'initiative Pays Pauvre Très Endettés (PPTE) en octobre 2000, le nombre de PME créée a presque atteint le niveau de PME créée en 40 ans depuis les indépendances. La mise en œuvre des programmes consignés dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en 2003 et l'atteinte du point d'achèvement en 2006, ont visiblement favorisé la création de nombreuses PME.

Tableau 2 : Répartition des PME selon leur localisation (siège social)

Lieu de localisation	Yaoundé	Douala	Autres villes	Total
Nombre	53	158	66	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

La localisation des PME au Cameroun est liée au niveau d'urbanisation des villes. Les villes de Yaoundé et Douala à elles seules abritent 76% des PME de notre échantillon. La forte concentration des PME à Douala (57%) s'explique par l'existence des infrastructures (routes, énergie, télécommunication) et la proximité du grand port maritime du pays. Les grands axes routiers ouverts et reliant la ville de Douala avec les autres villes du pays ainsi que l'extension du réseau électrique, ont largement favorisé la concentration des PME dans cette ville.

Tableau 3 : Répartition des PME selon leur forme juridique

Forme juridique	SARL	EI	SA	SARLU	Total
Nombre	146	55	30	46	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

Le tableau 3 montre que 52% des PME de notre échantillon sont des sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL), donc des entreprises qui ont entre 2 et 100 associés. 20% des PME analysées sont des entreprises individuelles (EI), 11% des sociétés anonymes (SA), donc ayant un conseil d'administration et 17% sont des sociétés à responsabilité unipersonnelle (SARLU), c'est-à-dire ayant un seul associé.

Tableau 4 : Répartition des PME selon leurs secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Électricité, eau, gaz	Industries alimentaires	BTP	Autres entreprises manufacturières	Total
Nombre	12	65	91	109	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

Les PME étudiées se retrouvent surtout dans les sous-secteurs à haute intensité de capital, notamment dans le secteur manufacturier (39%), la construction (33%), l'industrie alimentaire (23%) et seulement 04% qui font dans la production et la distribution de l'eau, de l'électricité et du gaz.

Les tableaux 5, 6 et 7 présentent la répartition des PME de notre échantillon respectivement selon la nationalité, le sexe et le niveau d'éducation de leurs managers.

Tableau 5 : Répartition des PME selon la nationalité de leurs managers

Nationalité du manager	Camerounaise	Africaine	Etrangère	Total
------------------------	--------------	-----------	-----------	-------

		(autres que camerounaise)	(non africaine)	
Nombre	236	17	24	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

L'approche selon la nationalité du manager de la PME confirme la suprématie des nationaux qui se retrouvent à la tête de 85% des 277 PME répertoriées. Seulement 09% de ces PME ont à leur tête un manager européen, américain ou asiatique.

Tableau 6 : Répartition des PME selon le sexe de leurs managers

Sexe du manager	Homme	Femme	Total
Nombre	257	20	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

L'analyse selon le sexe montre que 93% de managers de PME étudiées sont des hommes. Cela s'explique par le fait que les femmes exercent beaucoup plus dans le secteur informel, et bien plus encore, à domicile sans installations particulières.

Tableau 7 : Répartition des PME selon le niveau d'éducation de leurs managers

Niveau d'éducation du manager	Etudes supérieures	Etudes secondaires	Etudes primaires	Sans diplômes	Total
Nombre	143	103	15	16	277

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

Le tableau 7 montre que la majorité des managers a un niveau d'éducation assez élevé. En effet 89% d'entre eux ont au moins le baccalauréat parmi lesquels 52% ont fait l'université. Notons tout de même que 06% des managers de PME au Cameroun sont sans diplômes.

6.1.2. Le profil des managers de PME au Cameroun

Le tableau 8 révèle que :

Seulement 18% des managers déclare avoir une installation classée pour la protection de l'environnement au sein de leur PME, 10% seulement des PME de notre échantillon ont en leur sein un service chargé de la protection de l'environnement et seulement 12% de ces PME ont conduit en 2008 des études en faveur de la protection de l'environnement. Ces résultats traduisent le peu d'intérêt que portent les managers de PME vis-à-vis de la protection de l'environnement. Deux raisons majeures peuvent expliquer ce manque d'intérêt : tout d'abord, bien qu'il existe au Cameroun un contrôle institutionnel approfondi des activités des

entreprises, sa mise en œuvre ne semble pas effective. Les PME sont donc libres de prendre des décisions sans se sentir obliger de tenir compte des effets de leurs activités sur l'environnement. L'autre raison qui explique ce désintérêt est liée au fait que les consommateurs camerounais ne sont pas sensibles aux labels bio¹⁰.

La majorité des PME qui remplissent les 03 critères environnementaux ci-dessus évoqués ont à leur tête des managers de nationalité camerounaise. Ce qui n'est pas étonnant au vue du nombre élevé d'entreprises qui ont à leur tête un manager camerounais. Ensuite viennent les non africains (américains, européens et asiatiques) qui confirment leur réputation en faveur de l'environnement. Il ressort également du tableau 8 que les PME qui s'intéressent à la protection de l'environnement ont à leur tête des managers qui ont pour la plupart un diplôme du supérieur. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'au niveau supérieur, les problèmes environnementaux font l'objet d'enseignements spécifiques. Ces PME sont également relativement jeunes, ce qui montre que les anciennes PME ne font pas assez d'effort pour s'appropriier les nouvelles technologies, qui sont, pour la plupart, « propres ». La preuve, plus de 89% de PME de notre échantillon n'investit pas dans la recherche et le développement, et encore moins, dans les innovations technologiques. Les PME du sous-secteur de l'eau, de l'électricité et du gaz sont celles qui marquent le moins d'intérêt pour la préservation de l'environnement. Les résultats montrent que c'est surtout dans les petites entreprises que l'on retrouve soit une installation classée pour la protection de l'environnement, soit un service chargé de l'environnement, soit des études dans le but de protéger l'environnement. Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour vulgariser les résultats de la recherche, ils sont très peu utilisés. Il en ressort des résultats que plus de 87% de managers n'en font aucun usage.

¹⁰ Labels bio ici est pris dans le sens d'un produit qui est issu d'un processus de production propre

Tableau 8 : Analyse du comportement écologique des managers de PME au Cameroun

	Installation classée pour la protection de l'environnement	Structure chargée de l'environnement au sein de l'entreprise	Etudes dans le but de protéger l'environnement contre les effets nuisibles de leurs activités
PME	18%	12%	10%
Nationalité du manager			
Camerounaise	78%	89%	88%
Africaine	04%	04%	03%
Autres nationalités	18%	07%	09%
Niveau d'éducation du manager			
Supérieur	53%	59%	64%
Secondaire	35%	30%	27%
Primaire	08%	04%	09%
Sans diplôme	04%	07%	0%
Sous-secteur d'activité			
Eau, électricité, gaz	04%	11%	12%
Industries alimentaires	31%	26%	24%
BTP	25%	33%	24%
Industries manufacturières	40%	30%	40%
Statut de l'entreprise			
PE	69%	59%	61%
ME	31%	41%	39%
Age de l'entreprise (Date de création)			
1960	10%	0%	09%
1961-1986	20%	15%	21%
1987-2000	29%	44%	39%
2001-2008	41%	41%	31%
Utilisation des résultats des centres de recherches			
Oui	12%	10%	13%
Non	88%	90%	87%
Investissement en RD et innovation technologique			
Oui	08%	11%	11%
Non	92%	89%	89%

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009)

En définitive, le constat qui se dégage est que la pratique de la RSE dans les PME au Cameroun se heurte à plusieurs obstacles, les résultats obtenus le confirment. Très peu de managers de PME au Cameroun attachent de l'importance à la problématique de la protection de l'environnement bien que les effets de leurs activités sur l'environnement ne soient pas sans danger. Ils n'intègrent pas la protection de l'environnement dans leurs stratégies.

6.2. Les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME au Cameroun

Avant de présenter les résultats de l'estimation du modèle Logit portant sur les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME au Cameroun, ainsi que les effets marginaux et le pouvoir prédictif du modèle, présentons tout d'abord les caractéristiques de la variable dépendante « CAP ».

6.2.1. Statistiques de la variable dépendante « CAP »

Le tableau 9 montre que seulement 13% des PME de notre échantillon investissent dans la protection de l'environnement.

Tableau 9 : Statistiques de la variable dépendante « CAP »

Variable dépendante (CAP)	Codification	Proportion
N'investit pas dans la protection de l'environnement	0	87%
Investit dans la protection de l'environnement	1	13%

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

Le « CAP » moyen est d'environ 489184 FCFA. Cette valeur cache une énorme disparité dans les réponses. En effet, le « CAP » minimal est évalué à 2000 FCFA tandis que le « CAP » maximal atteint 32641000 FCFA. Cependant, le fait que les PME n'investissent pas dans la protection de l'environnement ne signifie pas forcément qu'elles ne prennent pas en compte l'environnement dans leurs stratégies de production, mais quelques unes d'entre elles avouent avoir investi dans la gestion des eaux usées, la gestion des bruits et vibration et des déchets, la protection de l'air et de la biodiversité. Comme autres hypothèses qui peuvent expliquer la faible proportion des PME qui investissent dans la protection de l'environnement, nous pouvons citer le refus de divulguer des informations propres à l'entreprise, le fait que les managers ne trouvent pas leur intérêt dans la réalisation de l'enquête, la crainte de voir les données collectées servir à des fins inavouées, ou tout simplement la non compréhension des questions.

6.2.2. Analyse de la significativité des variables explicatives

Le tableau 10 présente les résultats de l'estimation du modèle Logit portant sur échantillon de 277 PME au Cameroun. La variable dépendante est la variable dichotomique traduisant le fait pour un manager d'investir dans la protection de l'environnement au sein de son entreprise.

Tableau 10 : Résultats de l'estimation du modèle Logit

Logistic regression		Coef/t	Marginal effects
Siège social de la PME			
Ville de Yaoundé	(YAOUNDE)	0,413 (0,416)	0.008
Ville de Douala	(DOUALA)	0,141 (0,172)	0.002
Niveau d'éducation du manager de la PME			
Etudes supérieures	(SUP)	-1,371 (-1,097)	-0.026
Etudes secondaires	(SECOND)	-3,703** (-2,542)	-0.065
Etudes primaires	(PRIM)	1,143 (0,809)	0.034
Secteur d'activité de la PME			
Eau, Electricité, Gaz	(EEG)	0,915 (0,819)	0.024
Constructions	(BTP)	-0,913 (-1,047)	-0.014
Autres industries manufacturières	(MANU)	-0,122 (-0,162)	-0.002
A une installation classée pour la protection de l'environnement	(ICENV)	3,859*** (5,309)	0.289
A un service chargé de l'environnement au sein de la PME	(SENV)	1,573* (1,704)	0.054
A fait des études dans le but de protéger l'environnement des effets néfastes des activités de la PME	(EENV)	2,132*** (2,712)	0.092
Sexe du manager de la PME	HOMME	-0,362 (-0,299)	-0.007
Forme juridique de la PME			
Société à responsabilité limitée	(SARL)	0,375 (0,349)	0.006
Entreprise individuelle	(EI)	-2,838* (-1,802)	-0.002
Société anonyme	(SA)	-0,168 (-0,138)	-0.000
Nombre d'employés permanents en 2008	(EFFECTIF)	0,012 (0,657)	0.000
capital social de la PME au 31 décembre 2008	(LOGCAPITAL)	-0,710*** (-2,600)	-0.001
Constante		7,391* (1,722)	
Number of observations		277	
Log-Likelihood		-44,96	
chi2		120,262	
Adjusted R ²		0,572	

note: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Globalement, le modèle est statistiquement valide. En effet, le Khi-Deux du modèle (120.26) est significatif à 1%, et le R² (0,57) est assez satisfaisant d'autant plus que le pourcentage de bonne prédiction du modèle est de 93.50% (Voir annexes). Ce pourcentage indique que dans

93.50% des cas, ce modèle prédit correctement le comportement des managers de PME au Cameroun.

A la lumière du tableau 10, les déterminants de l'adoption des mesures de RSE de type environnemental au sein des PME au Cameroun sont : le niveau d'éducation du manager, la présence au sein de la PME d'une installation classée pour la protection de l'environnement, la présence au sein de la PME d'un service chargé de l'environnement, le fait pour la PME de faire des études dans le but de protéger l'environnement, la forme juridique (entreprise individuelle), le capital social de la PME.

Le niveau d'éducation du manager de la PME : la modalité de la variable niveau d'éducation du manager « études secondaires » est significative au seuil de 05%. Son signe négatif traduit le fait que, avoir fait des études secondaires n'implique pas forcément qu'un manager soit prêt à payer pour la mise en place d'une mesure de RSE de type environnemental au sein de sa PME. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les problématiques environnementales ne sont pas inscrites dans les programmes d'enseignements du secondaire. Le calcul de l'effet marginal montre que si la proportion des managers qui ont un diplôme du secondaire augmente de 10%, alors la probabilité qu'ils qui investissent dans la protection de l'environnement diminuera de 0.65%.

La présence d'une installation classée pour la protection de l'environnement : le fait pour une PME d'avoir une installation classée pour la protection de l'environnement exerce un impact positif sur la probabilité d'investir dans la protection de l'environnement au seuil de 01%. En effet, le montant que les managers de PME consentent à payer pour la mise en place d'une mesure écologique au sein de leur PME, peut se traduire par l'acquisition des équipements propres. Cependant, la qualité de l'installation détermine le montant consenti. Si la proportion des managers qui acquièrent des équipements « propres » augmente de 10% alors, la probabilité qu'ils aient un CAP positif augmente de 2.89%.

La présence d'un service chargé de l'environnement au sein de la PME : le fait d'avoir au sein de la PME un service chargé de l'environnement exerce un impact positif sur la probabilité d'investir dans la protection de l'environnement au seuil de 10%. En effet, avoir un service chargé de la protection de l'environnement fonctionnel traduit l'intérêt que porte l'entreprise à l'environnement. Un service de cette qualité facilite la comptabilisation et la gestion des dépenses de l'entreprise liées à l'environnement. Si le nombre de managers favorable à la

mise en place d'un service en charge de l'environnement dans leurs PME augmente de 01%, alors la probabilité qu'ils investissent dans la protection de l'environnement augmente de 0.54%.

Le fait de faire des études dans le but de protéger l'environnement : une PME qui fait des études dans le but de protéger l'environnement contre les effets néfastes de son activité augmente la probabilité pour son manager d'investir dans la protection de l'environnement au seuil de 01%. Ce résultat s'explique par le fait que seul un comportement écologique acceptable d'un manager de PME peut le motiver à investir dans des études environnementales. Si le nombre de PME qui font des études environnementales augmente de 10% alors, la probabilité que leurs managers acceptent d'investir dans la protection de l'environnement augmente de 0.92%.

La forme juridique « Entreprise individuelle » : le fait pour une PME d'avoir à sa tête un seul associé diminue la probabilité que celui-ci s'investisse dans la préservation de l'environnement au sein de sa PME au seuil de 10%. Si le nombre d'EI augmente de 10%, alors, la probabilité que leurs managers investissent dans la protection de l'environnement diminue de 0.02%.

Le capital social de la PME : plus le capital social d'une PME est élevé, moins son manager est prêt à payer pour la mise en place d'une mesure de RSE. La variable « capital social » en effet est négative au seuil de 01%. Ce résultat explique pourquoi dans notre échantillon 69% des PE ont des équipements « propres » contre 31% des ME; dans l'hypothèse où le capital social est positivement corrélé à la taille et au chiffre d'affaires de l'entreprise.

Ces résultats viennent confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle l'adoption des mesures de RSE par les managers de PME au Cameroun dépend des variables socio-économiques, organisationnelles et techniques propres à l'entreprise.

Nous constatons que les trois (03) « variables environnementales » que nous considérons comme déterminantes dans le choix écologique des managers sont toutes significatives; à savoir : la présence au sein de la PME d'une installation classée pour la protection de l'environnement, la présence au sein de la PME d'un service chargé de l'environnement, le fait pour la PME de faire des études dans le but de protéger l'environnement. Mais cependant, il n'est pas certain qu'elles puissent légitimement être considérées comme exogènes dans la mesure où ces variables sont censées intervenir après que l'entreprise ait pris la décision de

s'investir dans la RSE. Autrement dit ces variables peuvent être considérées comme une formalisation en matière d'engagement dans la RSE, qu'un préalable. C'est la raison pour laquelle nous allons à présent identifier les facteurs qui expliquent degré d'engagement des managers dans la RSE en considérant ces 03 variables comme endogènes.

6.3. Les déterminants de l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental

Avant de présenter les résultats des estimations, présentons les statistiques de la variable dépendante « ENVIRO ».

6.3.1. Statistiques de la variable dépendante « ENVIRO »

La variable dépendante « ENVIRO » est une modalité polytomique ordonnée. Les caractéristiques de cette variable sont représentées dans le tableau 11.

Tableau 11 : Statistique de la variable dépendante « ENVIRO »

ENVIRO	Codification	Nombre d'Entreprises	Proportion
Aucun engagement	0	210	76%
Faible engagement	1	50	18%
Engagement élevé	2	17	06%
Total échantillon	-	277	100%

Source : Auteurs à partir des données de l'INS/RGE (2009) à l'aide de STATA

6.3.2. Analyse de la significativité des variables explicatives

Globalement le modèle Probit ordonné portant sur l'échantillon de 277 PME est statistiquement valide. En effet, la Log-vraisemblance (-167.4084) est satisfaisante ainsi que le Khi-Deux du modèle (44.68) qui est significatif à 01%. Le tableau 12 présente les effets marginaux.

Tableau 12 : Tableau des effets marginaux (Probit ordonné)

Variables	Aucun Engagement	Faible Engagement	Engagement élevé
Siège social de la PME			
Ville de Yaoundé (YAOUNDE)	0.037	-0.027	-0.010
Ville de Douala (DOUALA)	0.108	-0.076*	-0.031
Forme juridique de la PME			
Société à responsabilité limitée (SARL)	0.061	-0.043	-0.017
Société anonyme (SA)	-0.153	0.100	0.052
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU)	0.179***	-0.136***	-0.042***
Nationalité du manager de la PME			
Nationalité camerounaise (CAMER)	-0.098	0.073	0.024
Nationalité étrangère (ETRANGER)	-0.380*	0.203***	0.177
Niveau d'éducation du manager de la PME			
Etudes supérieures (SUP)	-0.097	0.070	0.027
Etudes secondaires (SECOND)	-0.051	0.036	0.014
Etudes primaires (PRIM)	-0.083	0.056	0.026
Statut de la PME (moyenne entreprise) (ME)	-0.083	0.057	0.025
La PME utilise les résultats des centres de recherche (RC)	-0.198**	0.126**	0.071*
Secteur d'activité de la PME			
Eau, Electricité, Gaz (EEG)	-0.008	0.006	0.002
Industries alimentaires (ALIM)	-0.104	0.072	0.032
Constructions (BTP)	-0.009	0.006	0.002
Sexe du manager de la PME (HOMME)	-0.110	0.083	0.026*
La PME investit dans la recherche et le développement (RD)	-0.174*	0.113**	0.061
Age de l'entreprise (AGE)	0.003	-0.002	-0.000

note: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Il ressort de nos estimations que : les variables Siège social de la PME (Ville de Douala), Forme juridique de la PME (Société à responsabilité limitée unipersonnelle), Nationalité du manager de la PME (Nationalité étrangère), Utilisation des résultats des centres de recherche, Investissement dans la recherche et le développement, et sexe du manager de la PME (Homme) influencent l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental au Cameroun.

En effet, les PME dont le siège social est à Douala ont un faible engagement dans la RSE de type environnemental. Le coefficient de la modalité « DOUALA » est négatif et significatif au seuil de 10%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que des 158 PME de notre échantillon basées à Douala, seulement 15% d'entre elles ont une installation classée pour la protection de l'environnement, moins de 10% disposent d'un service chargé de l'environnement et seulement 11% de ces PME font des études dans le but de protéger l'environnement.

Le fait d'être une Société à responsabilité limitée unipersonnelle (un seul associé) a un impact négatif sur l'intensité de l'engagement des PME au seuil de 01%. Le calcul de l'effet

marginal montre que les PME ayant la forme juridique SARLU diminuent fortement leur probabilité d'avoir un engagement aussi bien faible qu'élevé dans la RSE.

Le fait, pour un manager, d'être de nationalité étrangère a un impact positif et significatif au seuil de 10% sur l'engagement de sa PME bien que cet engagement soit faible. Ceci peut s'expliquer par le fait que les étrangers (européens, américains et asiatiques) ont ceci de commun qu'ils sont mieux formés et informés sur les enjeux environnementaux liés à l'impact négatif que peuvent avoir les activités d'une entreprise.

L'utilisation des résultats des centres de recherche influence positivement l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental. Son coefficient positif est significatif au seuil de 10% pour un engagement élevé et au seuil de 05% pour un faible engagement. En effet, le fait d'utiliser les résultats des centres de recherche réduit de 19.8% la probabilité de ne pas s'engager dans les mesures de RSE, mais augmente de 12.6% et 07.1% respectivement la probabilité de s'engager faiblement et fortement.

Le fait pour un manager d'être un homme augmente de 2,6% la probabilité d'un engagement élevé dans la RSE. En effet, son coefficient est positif et significatif au seuil de 10%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que 93% de managers de PME étudiées sont des hommes. Cela s'explique par le fait que les femmes exercent beaucoup plus dans le secteur informel, et bien plus encore, à domicile sans installations particulières.

Faire de la « recherche développement » influence faiblement l'engagement des PME. Son coefficient positif et significatif à 05% tend à valider les efforts pour construire des stratégies et outils de gestion et de protection de l'environnement. Ce résultat montre que la Recherche et Développement au sein d'une PME augmente la probabilité d'avoir un engagement bien que faible, de 11,3%.

7. Conclusion

L'objectif principal de cette étude était d'évaluer la pratique de la RSE de type environnemental par les managers des PME au Cameroun. Le comportement écologique des managers de PME au Cameroun a été analysé, les déterminants de l'adoption des mesures de

RSE de type environnemental par les managers de PME ainsi que l'intensité de l'engagement des PME dans la RSE de type environnemental ont été identifiés. Il ressort globalement de nos analyses que la protection de l'environnement au Cameroun n'est pas encore une priorité pour les managers de PME; bien que quelques uns d'entre eux aient déjà pris conscience des effets négatifs que posent leurs activités sur l'environnement. Cette étude montre également que, les managers étrangers, l'utilisation des résultats des centres de recherche et le fait pour la PME de s'investir dans la recherche et le développement (R&D), influencent positivement l'intensité de leur engagement dans la RSE de type environnemental.

Les constats dégagés après cette étude nous permettent de faire les recommandations suivantes :

Sur la stratégie de communication : la communication sur l'environnement peut favoriser la lisibilité des actions publiques qui sont destinées à garantir la qualité de l'environnement. Elle peut aussi devenir un facilitateur en matière d'acceptabilité des contraintes qui sont induites par les politiques environnementales ou encore un facteur déclenchant d'une forte adhésion des PME à la protection de l'environnement. Ainsi une bonne stratégie de communication devrait permettre aux managers de PME d'accepter avec moins de réticences les sacrifices qu'ils doivent consentir pour une meilleure qualité de l'environnement. Pour ce faire, l'Etat pourrait organiser des émissions radio et télé, des séminaires de sensibilisation, et bien d'autres rencontres entre professionnels et managers de PME. L'accent devra toutefois être mis sur la sensibilisation des managers nationaux, des managers des entreprises individuelles, ainsi que des managers des moyennes entreprises, car ceux-ci sont le moins impliqués dans les actions de RSE de type environnemental. Seulement, pour être opérationnelle, cette communication doit informer les managers sur les tenants et les aboutissants des initiatives en faveur de la protection de l'environnement et doit être moins technique, car il faut tenir compte de l'hétérogénéité de la population des managers de PME.

Sur la stratégie de formation :

Pour convaincre les futurs managers, entrepreneurs et employés de l'importance, sur le long terme, de la RSE pour l'entreprise, il convient de mieux intégrer le rôle et les responsabilités des entreprises au niveau social et environnemental, à tous les niveaux de l'enseignement. Une attention particulière doit être accordée à l'intégration de la RSE dans la formation des futurs entrepreneurs et dans les formations adaptées aux responsables et au personnel des PME. Nous devons également accroître le volume de recherches universitaires sur la RSE et les PME. L'accroissement récent de l'intérêt universitaire pour la RSE et les PME doit être accueilli favorablement. Des recherches supplémentaires doivent être encouragées sur des questions orientées sur l'action, telles que : l'impact des innovations sur l'adoption de la RSE, le succès ou l'échec des différentes politiques et techniques pour élargir l'adoption de la RSE par les PME, l'impact économique, social et environnemental de la RSE au niveau local et national, l'utilité des outils de RSE pour les PME, la typologie des PME concernant leur engagement en faveur de la RSE, etc...

Sur la mise en place des mesures incitatives : la mise en place des incitations fiscales pour les « bon élèves » de la RSE de type environnemental peut motiver les managers de PME en faveur de la protection de l'environnement. Aussi, nous proposons la mise en place des conditions optimales de financement des activités industrielles utilisant les technologies appropriées.

Sur la stratégie gouvernementale en matière d'environnement : Cette étude nous donne l'occasion d'encourager l'Etat camerounais à travers le Ministère en charge de l'Environnement, de poursuivre les actions de sensibilisation, de dissuasion et de répression vis-à-vis des PME qui continuent de refuser de se plier à la réglementation en vigueur (loi cadre relative à la gestion de l'environnement n° 96/12 du 5 août 1996) qui stipule que « *toute personne qui, par son action crée les conditions de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans les conditions propres à éviter les dits effets* ».

Autre stratégie, l'Etat peut également intégrer les exigences de respect des principes de RSE dans l'attribution des marchés publics aux PME. L'Etat doit également créer les conditions d'encadrement appropriées pour permettre aux entreprises de se développer et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

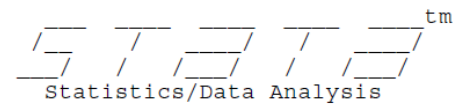
Bibliographie

- Abdelmalki L. & Mundler P., (2010). « *Economie de l'environnement et du développement durable* ». Edition de bœck , 219 p.
- Attarça M. & Jacquot T., (2005). « La représentation de la RSE : une confrontation entre les approches théoriques et les visions managériales ». *Journée du Développement Durable de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS), 11 mai 2005*.
- Berger-Douce, S. (2006). « Les enjeux stratégiques de l'engagement environnemental des petites entreprises ». *Gestion 2000*, n°1, jan-fév, 171-188.
- Bonnevaux, E. (2009). « Démarches de RSE en PME et éléments de réflexion autour d'une revue de la littérature », *Cahiers de Recherche du CERMAT vol. 22#09-158*
- Bowen, H.R., (1953). « *Social responsibilities of the businessman* », New York.
- Cabagnols A. & Le bas C., (2006). « *Les déterminants du comportement de RSE: une analyse économétrique à partir de nouvelles données d'enquête* ». Electronic working paper series, n°5, GEMO, École Supérieure de Commerce et de Management.
- Capron M. & Quairel-Lanoizelee F., (2007). « La responsabilité sociale d'entreprise ». Editions La Découverte, Collection Repères, Paris, 122 p.
- Carroll, A.B., (1979). "A three dimensional conceptual model of corporate social performance". *Academy of management*, Oct. 1979, N°4, 497-505
- Davidson R. & MacKinnon J. G., (1984). "Convenient Specification Tests for Logit and Probit Models". *Journal of Econometrics*, vol 25, pp. 241-262.
- Decock Good C. (2001). « *Les déterminants de l'implication mécénique des entreprises: un test de la théorie des parties prenantes* ». 22ème Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Université de Metz, 17-18-19 mai.
- Delphine G.A., (2008). « *La perception du dirigeant de PME de sa responsabilité sociale : une approche par la cartographie cognitive*, Thèse présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales, université de fribourg, Suisse.
- Fraisse A.-S., Guerfel-Henda S. (2005). « *La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : instrument de management des ressources humaines ?* ». 16ème conférence de l'AGRH, Paris-Dauphine, 15 & 16 septembre 2005.
- Gond J.-P. & Maullenbach-Servayre A. (2003). « Les fondements théoriques de la responsabilité sociale de l'entreprise ». *Revue des Sciences de Gestion*, n°205, pp. 93-116.
- Hemingway C.A., Maclagan P.W., (2004). "Managers' Personal Values as Drivers of Corporate Social Responsibility". *Journal of Business Ethics*, vol. 50, n°1, pp. 33-44.
- INS/RGE, (2009). Institut National de la Statistique. « Recensement Général des Entreprises », 2009, Cameroun
- Jenkins H, (2009). "A business oppprtunity model of CSR for small and medium sized enterprises". *Business Ethics: an Europeen Review*, 18(1), 21-36
- Laperche B., (2008). « La responsabilité sociale de l'entreprise et le profit pour une approche renouvelée de l'entreprise ». *Working papers, n°199, laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation, Université du Littoral côte d'opale*.
- McFadden D., (1981). « Econometric Models for Probabilistic Choice ». In C. Manski and D. McFadden (eds.), *Structural Analysis of Discrete Data with Econometric Applications*, Harvard University Press.
- Merlin-Brogniart C. & Depret M.H., (2010). « La responsabilité globale des entreprises au service du service public marchand : vers un élargissement de la notion de responsabilité sociale et environnementale ». *Working papers, n°14, Réseau de Recherche sur l'Innovation*.
- Moon, J. (2001). "Business Social Responsibility: A Source of Social Capital?" *Reason in Practice*, vol. 1, n°3, pp. 35-45.

- ONUUDI, 2001. « Dimension industrielle du développement durable au Cameroun ». Rapport rédigé par Noumsi S. & Tekeu J.C.
- Orlitzky M., Schmidt F.L., Rynes S.L. (2003). « Corporate Social and Financial Performance: A Meta-Analysis ». *Organization Studies*, vol. 24, n°3, pp. 403-441.
- Poussing N., & Le Bas, C., (2010). « *Les comportements d'innovation et de responsabilité sociale sont liés. Une analyse empirique sur des données luxembourgeoises* ». Communication présentée au séminaire de l'IREGE.
- Poussing N., (2008). « Les déterminants de l'adoption de la Responsabilité Sociale des Entreprises ». *CEPS/INSTEAD*, Working paper N°2008-05,
- Quairel F. & Auberger M.N., (2005). « Management responsable et PME : Une relecture du concept de responsabilité sociétale de l'entreprise », *Revue des Sciences de Gestion : Direction et Gestion*, 40(211/212), 111-126.
- Raffournier B. (1997). "The Determinants of Voluntary Financial Disclosure by Swiss Listed Companies: a Reply". *The European Accounting Review*, vol. 3, n°3, pp. 493-496.
- Roy M.J., Berger-Douce S. & Audet M.J., (2008). « L'engagement environnemental en PME : l'influence des ressources, des compétences et des connaissances ». *Journal of small business and entrepreneurship*, 21(1), 75-94.
- Saulquin J.Y. & Schier G. (2005). « *La RSE comme obligation/occasion de revisiter le concept de performance* ». Congrès GREFIGE, Nancy, 17 & 18 mars
- Smith N. C. (2003). "Corporate Social Responsibility: Whether or How?" *California Management Review*, vol. 45, n°4, pp. 52-76.
- Spence M., Gherib B.B., Ondoua Biwolé V. (2008). "Développement durable et PME: une étude exploratoire des déterminants de leur engagement ». *Revue Internationale PME*, 20 (3-4), 17-42.
- Thurstone L., (1927). "A Law of Comparative Judgment". *Psychological Review*, n° 34, pp. 273-286.
- Weber M., (2002). « *Le Savant et le Politique* », Edition 10/18, 221 p.

Annexes :

Annexe A : Résultats de l'estimation du Logit binomial



Logistic regression

Number of obs = 277

LR chi2(17) = 120.26

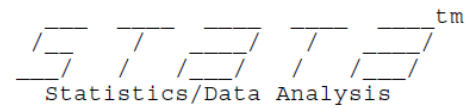
Prob > chi2 = 0.0000

Pseudo R2 = 0.5722

Log likelihood = -44.961596

cap	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
yaounde	.4129375	.9932009	0.42	0.678	-1.533701	2.359576
douala	.140937	.8184778	0.17	0.863	-1.46325	1.745124
sup	-1.370506	1.24947	-1.10	0.273	-3.819422	1.078409
second	-3.703493	1.456776	-2.54	0.011	-6.558721	-.8482643
prim	1.142793	1.412111	0.81	0.418	-1.624893	3.91048
eeg	.9152034	1.11692	0.82	0.413	-1.27392	3.104327
btp	-.9133602	.872608	-1.05	0.295	-2.623641	.7969201
manu	-.121544	.7495286	-0.16	0.871	-1.590593	1.347505
icenv	3.858818	.7268983	5.31	0.000	2.434124	5.283513
senv	1.572942	.9231716	1.70	0.088	-.236441	3.382325
eenv	2.131948	.7860248	2.71	0.007	.5913673	3.672528
sexe	-.3623221	1.209947	-0.30	0.765	-2.733774	2.00913
sarl	.3749684	1.075379	0.35	0.727	-1.732736	2.482673
ei	-2.837811	1.5745	-1.80	0.071	-5.923775	.2481527
sa	-.1679446	1.21727	-0.14	0.890	-2.553749	2.21786
effectif	.0122362	.0186132	0.66	0.511	-.0242449	.0487173
logcapital	-.7099375	.2730137	-2.60	0.009	-1.245035	-.1748405
_cons	7.391384	4.293565	1.72	0.085	-1.023849	15.80662

Annexe B : Effets marginaux du Logit binomial

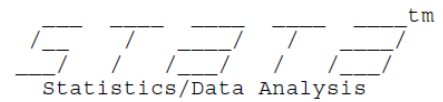


Marginal effects after logit
 $y = \text{Pr}(\text{cap})$ (predict)
 $= .01796438$

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]	X
yaounde*	.0082865	.02309	0.36	0.720	-.036969	.053542		.191336
douala*	.0024645	.01437	0.17	0.864	-.025693	.030622		.570397
sup*	-.0264488	.02846	-0.93	0.353	-.082227	.02933		.516245
second*	-.0658187	.03591	-1.83	0.067	-.1362	.004562		.371841
prim*	.0342532	.06713	0.51	0.610	-.097319	.165825		.054152
eeg*	.0247821	.0442	0.56	0.575	-.061856	.11142		.043321
btp*	-.0142897	.01282	-1.11	0.265	-.039426	.010846		.32852
manu*	-.0021188	.01291	-0.16	0.870	-.027427	.02319		.393502
icenv*	.2899183	.09288	3.12	0.002	.107876	.471961		.184116
senv*	.0548808	.05635	0.97	0.330	-.055558	.16532		.097473
eenv*	.0928637	.07013	1.32	0.185	-.044581	.230308		.119134
sexe*	-.0074545	.02927	-0.25	0.799	-.064816	.049907		.927798
sarl*	.006585	.0187	0.35	0.725	-.030062	.043232		.527076
ei*	-.0292575	.01723	-1.70	0.089	-.063021	.004506		.198556
sa*	-.0027835	.01906	-0.15	0.884	-.040139	.034572		.108303
effectif	.0002159	.00034	0.64	0.524	-.000448	.00088		17.083
logcap-1	-.0125245	.0065	-1.93	0.054	-.025273	.000224		13.843

(*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

Annexe C : Pourcentage de bonne prédiction du modèle Logit binomial



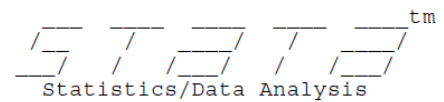
Logistic model for cap

Classified	True		Total
	D	~D	
+	23	6	29
-	12	236	248
Total	35	242	277

Classified + if predicted $\Pr(D) \geq .5$
 True D defined as cap != 0

Sensitivity	$\Pr(+ D)$	65.71%
Specificity	$\Pr(- \sim D)$	97.52%
Positive predictive value	$\Pr(D +)$	79.31%
Negative predictive value	$\Pr(\sim D -)$	95.16%
False + rate for true ~D	$\Pr(+ \sim D)$	2.48%
False - rate for true D	$\Pr(- D)$	34.29%
False + rate for classified +	$\Pr(\sim D +)$	20.69%
False - rate for classified -	$\Pr(D -)$	4.84%
Correctly classified		93.50%

Annexe D : Résultats de l'estimation du Probit ordonné



Ordered probit regression

Number of obs = 277
 LR chi2(18) = 44.68
 Prob > chi2 = 0.0005
 Pseudo R2 = 0.1177

Log likelihood = -167.4084

enviro	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
yaounde	-.1374931	.2689177	-0.51	0.609	-.6645622	.389576
douala	-.3770787	.2261294	-1.67	0.095	-.8202841	.0661267
sarl	-.2164931	.2323472	-0.93	0.351	-.6718853	.2388991
sa	.4750939	.3079727	1.54	0.123	-.1285214	1.078709
sarlu	-.8205254	.3386712	-2.42	0.015	-1.484309	-.1567421
camer	.3926754	.4643191	0.85	0.398	-.5173732	1.302724
etranger	1.070755	.5303481	2.02	0.043	.0312916	2.110218
sup	.3485759	.4219202	0.83	0.409	-.4783725	1.175524
second	.1789901	.4270441	0.42	0.675	-.658001	1.015981
prim	.268323	.5363508	0.50	0.617	-.7829053	1.319551
me	.2781611	.2035283	1.37	0.172	-.120747	.6770692
rc	.6042322	.2487903	2.43	0.015	.1166122	1.091852
eeg	.0309696	.4045483	0.08	0.939	-.7619306	.8238697
alim	.3450827	.2431874	1.42	0.156	-.1315559	.8217213
btp	.0317933	.2194278	0.14	0.885	-.3982773	.4618638
homme	.4694463	.3862639	1.22	0.224	-.2876171	1.22651
rd	.5365636	.2669543	2.01	0.044	.0133427	1.059784
age	-.0117713	.0077606	-1.52	0.129	-.0269818	.0034393
/cut1	1.67359	.7201533			.2621153	3.085064
/cut2	2.638309	.7304399			1.206673	4.069945